Tribunal administratif des marchés financiers
Québec

Frais de déplacement au Québec

Paragraphe 17 de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels
Divulgation des renseignements relatifs aux dépenses

Exercice financier : 2017-2018
Trimestre : Juillet - Septembre

Nom de la personne	Fonction	But du déplacement	Date du déplacement	Ville ou municipalité	Frais de transport	Allocation forfaitaire	Frais d'hébergement	Frais de repas	Autres frais inhérents	
									Montant	Description
Jean-Pierre Cristel	Vice-président	Audience à Rouyn-Noranda	2017-08-29 au 2017-08-30	Rouyn-Noranda	415,34 $	0,00 $	266,56 $	136,10 $	11,70 $	Frais divers